

# Charte des valeurs des 4 centres sociaux de Vénissieux

---

*Nous, acteurs des centres sociaux, engagés dans une démarche solidaire.*

Souhaitons que l'adhésion au centre social soit comprise non seulement comme l'accès à un service mais aussi comme **un engagement personnel**. Cet engagement personnel des adhérents au sein des centres sociaux est le fondement de la mise en application et du respect des valeurs de cette charte.

Nos relations avec les habitants, surtout dans le dialogue d'un premier contact, doivent être guidées par le **respect**, le refus des préjugés culturels, religieux et politiques, l'acceptation de la diversité des origines. Ce respect rejoint celui de la **laïcité**.

Par ailleurs, nous souhaitons aider les adhérents à vivre leurs responsabilités de citoyens. Pour s'ouvrir sur le quartier et tous ses habitants, **la qualité de l'accueil** et une réelle **convivialité** sont indispensables : c'est le rôle de tous les acteurs du centre.

**La qualité des relations humaines** est fondamentale. Elle se décline en termes de solidarité, de partages, d'échanges et d'écoute.

Les centres sociaux se doivent d'être au service de tous dans la diversité des besoins. De plus, ils sont amenés à mettre en place des actions individuelles ou collectives pour le soutien et l'accompagnement des publics les plus en difficulté.

**L'objectif majeur** des centres sociaux de Vénissieux est de sensibiliser et de responsabiliser les habitants à la **démocratie**, la **citoyenneté** et le **dialogue social**.

Les centres sociaux de Vénissieux souhaitent favoriser **l'émergence de projets** autonomes portés avec des habitants et faciliter leur accès à l'autonomie et à la citoyenneté. Ils doivent être à l'initiative ou partenaires de projets communs ponctuels avec les acteurs locaux dans le but de dynamiser la vie dans nos quartiers.

**La transmission de ces valeurs** favorisera le sens de **l'adhésion**, la **prise de parole** des usagers afin que tous deviennent de véritables acteurs dans la vie des centres sociaux.

Adopté par les 4 Conseils d'Administration en 2006.